



Madame la Ministre,

le SE-Unsa soutient l'initiative lancée sur le thème de l'évaluation des élèves. La démarche participative mise en œuvre, inhabituelle dans notre ministère, peut contribuer à créer une véritable culture partagée de l'évaluation au service des apprentissages des élèves, une culture partagée donc entre professionnels et usagers de l'école.

Il y a en effet urgence à modifier notre système d'évaluation. Ses formes les plus courantes (moyennes chiffrées) sont marquées par une logique qui est celle du classement et de la sélection, celle d'un « élitisme dit républicain » qui ne correspond plus ni aux besoins ni aux attentes de notre société et encore moins à la réalité de notre Ecole.

Du reste, les études internationales mettent en évidence l'inefficacité et l'injustice d'un tel modèle « méritocratique » :

- C'est une proportion importante d'élèves ne maîtrisant pas les compétences indispensables à 15 ans,
- Ce sont des élites restreintes et peu créatives,

- C'est un déficit marqué de confiance en soi et dans l'avenir,
- Enfin ce sont, pour notre pays, des inégalités sociales de réussite scolaire parmi les plus importantes des pays de l'OCDE.

Si notre système d'évaluation n'est pas évidemment le seul responsable de nos difficultés, il y contribue très largement.

Dans le second degré, le recours aux moyennes disciplinaires et générales trompent les familles comme les élèves sur les finalités de l'Ecole : il suffit d'avoir de bonnes notes pour passer dans la classe supérieure et obtenir l'orientation rêvée. Or, certaines compétences jamais évaluées - et donc masquées - sont indispensables à la réussite scolaire comme à l'insertion citoyenne..

Quant à la situation dans le premier degré, elle est marquée par une très grande hétérogénéité des pratiques, une multiplication des livrets d'évaluation « maison » qui s'articulent difficilement avec les outils officiels.

Tout cela est connu. Le rapport de l'IGEN de juillet 2013, « *la notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales* » montre qu'avec notre système d'évaluation traditionnel, l'on peine à mesurer les acquis des élèves. Et de fait, ce sont les évaluations externes standardisées comme Pisa, PIRLS ont contribué à faire enfin émerger cette problématique pourtant essentielle : au final que savent et que savent faire nos élèves ?

La loi de Refondation promeut désormais une évaluation « bienveillante », au risque de donner à penser que celle-ci serait incompatible avec une évaluation « sincère » ou « exigeante ».

Or il ne s'agit pas de choisir entre les deux, mais bien de mettre en œuvre dans la classe une démarche permettant d'identifier les acquis des élèves avec précision

et surtout de mieux accompagner les apprentissages de chacun d'entre eux. Et cela, sans multiplier les temps d'évaluation et sans alourdir la tâche des enseignants.

Les défenseurs du statu quo -ceux qui clament qu'on veut casser le thermomètre- prétendent que le système d'évaluation actuel est exigeant. C'est faux ! Où est l'exigence dans un système largement indifférent aux acquis des élèves et qui cautionne leurs manques par un dispositif de compensation généralisée ?

Car, l'important, dans notre système éducatif, n'est pas ce que les élèves maîtrisent mais plutôt la place, le rang qu'ils occupent dans le groupe-classe et cela en vue de leur orientation. Le tri sélectif prend le pas sur la réussite de tous. Le message ainsi adressé aux élèves est clair : vous êtes entré dans la grande compétition scolaire et tous les moyens sont bons pour ne pas vous retrouver dans la charrette sociale des perdants. Dès lors toutes les stratégies se dessinent : triche ou calculs de rentabilité de l'investissement dans le travail selon les disciplines et l'orientation visée...et pour ceux qui en ont les moyens, cours particuliers qui enrichissent les officines privées.

Mais où est l'exigence quand notre système qui prône l'égalité cautionne par son immobilisme cette compétition à armes inégales ?

Où est l'exigence quand dans un tel système, on conduit les élèves à privilégier la note au détriment de la construction des compétences et de l'acquisition des connaissances ?

Où est l'exigence républicaine lorsque ce sont les élèves les plus éloignés de l'école qui sont systématiquement les laissés pour compte ?

Au SE-Unsa, nous pensons que la véritable exigence, c'est de renoncer enfin aux logiques de compensation portées par des moyennes qui camouflent la réalité, qui encouragent une approche utilitariste et calculatrice des savoirs et qui réduisent la culture à une arme de compétition scolaire.

L'exigence, pour nous, c'est d'instaurer une évaluation plus qualitative, précisant le degré de maîtrise des différentes compétences du socle.

L'exigence, c'est de déconnecter l'évaluation formative - celle qui permet à chaque élève de se situer dans ses apprentissages, donc de se tromper pour mieux progresser, de coopérer avec les autres élèves pour mieux apprendre ensemble - de l'évaluation sommative qui permet de valider à certains moments les acquis des élèves.

Ainsi, la pratique de ce qu'on appelle le contrôle continu pour le DNB et l'orientation en fin de troisième doit être abandonnée pour faire place à des évaluations diversifiées en fonction de leur rôle.

Pour le SE-Unsa, vous l'aurez compris, madame la ministre, l'évaluation et la validation des compétences du socle commun doivent être au cœur des réflexions de la conférence. De nombreuses questions doivent trouver des réponses.

Comment articuler évaluation progressive et validation finale ? Comment sortir du « contrôle continu » qui génère la pression évaluative et nourrit les réussites et les échecs artificiels ? Le SE-Unsa souhaite que la validation des acquis des élèves soit menée à 3 moments-clés de la scolarité commune, à la fin des cycles 2, 3 et 4. Il souhaite que pour ce faire, les enseignants disposent d'outils professionnels de qualité : compétences didactisées, échelles descriptives de niveau de maîtrise des compétences, exemples de situations d'évaluation.

Faut-il abandonner le principe de compensation entre les « domaines » ? Pour le SE-Unsa, la réponse est positive mais il faut alors en tirer les conséquences et repenser nos examens et nos diplômes qui fonctionnent pour l'instant sur le principe du « tout ou rien » ?

Comment procéder à l'orientation et à l'affectation des élèves en lycée si on ne se réfère plus à la « moyenne générale » ? Voilà, là encore, un nœud important et une source de blocage des initiatives en faveur de nouvelles modalités d'évaluation ne reposant pas systématiquement sur des notes sur 20. Un relevé du niveau de maîtrise des différentes compétences ne peut que faciliter des choix d'orientation en phase avec le profil des élèves. Néanmoins il faudra transformer les procédures d'affectation du type Affelnet qui ne devront plus dépendre des moyennes chiffrées.

À l'heure où de nombreuses équipes pédagogiques se saisissent de l'approche par compétences pour inventer des démarches d'évaluation plus efficaces, plus exigeantes et surtout plus encourageantes et bienveillantes, nous attendons de cette conférence qu'elle donne une impulsion forte pour qu'à tous les niveaux, l'institution facilite ces évolutions.

En effet, pour s'approprier et mettre en place de nouvelles pratiques, les enseignants ne peuvent pas être livrés à eux-mêmes.

Ainsi nous demandons :

- que le nouveau socle commun intègre dans sa conception même la question de l'évaluation des compétences qui le composent.
- que les programmes et les documents d'accompagnement fournissent des situations d'évaluation des compétences complexes que nos élèves doivent développer.

- que la formation initiale et continue des enseignants fasse une place plus importante à la question de l'évaluation, de façon à impulser ces nouvelles démarches.
- que les écoles et les EPLE deviennent des lieux de développement des compétences professionnelles des enseignants en matière d'évaluation par la mise en place d'un travail collectif, y compris au sein du conseil école-collège, pour des pratiques d'évaluation partagées et cohérentes de l'école au collège, c'est-à-dire tout au long de la scolarité obligatoire.

Vous l'aurez compris, madame la Ministre, comme d'habitude le SE-Unsa sera une force de proposition exigeante. Pour que le socle commun gagne en cohérence et en efficacité, on ne peut pas faire l'économie d'une refondation de notre système d'évaluation.

Christian Chevalier,
Secrétaire général du SE-Unsa

